

	<p align="center"><u>Note d'information</u></p> <p align="center">ORGANISATION REPRISE CHAMPIONNATS</p>	<p align="center">COMMISSION COMPETITIONS</p> <p align="center">pdtcompetitions@basketsarthe.org</p>
<p align="center"><u>OBJET</u></p>	<p align="center">Prévision concernant la reprise des championnats.</p>	
<p>DATE : 17/12/2020</p>	<p align="center">Diffusion : CLUBS</p>	<p align="center">Signataire : Jean-François ANGAUT</p>

Conformément à la loi du 17 juin 2020, les fédérations sportives peuvent adapter leurs règlements sportifs avant le 31 décembre 2020, afin de tenir compte des contraintes liées à la situation sanitaire. Face à ces conditions exceptionnelles, certaines règles ont lieu d'être modifiées et seront appliquées pour cette fin de saison ; Le comité directeur du samedi 12 décembre 2020 a validé la modification des règlements.

ORGANISATION DE LA REPRISE

Championnat jeunes (sauf U20M) : - Reprise de l'entraînement en salle le 15 décembre 2020.
- Reprise des matchs le WE du 30-31 janvier 2021.

Championnat senior + U20M : - Reprise de l'entraînement en salle le 20 janvier 2021
- Reprise des matchs le WE du 6 février 2021

Ces dates peuvent être modifiées en cas de détérioration de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS JEUNES

Pas de modifications (sauf calendrier).

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS

- **PHASE 1** : (débutée en septembre 2020. Poule de 6- matchs aller/retour.)

La FFBB a posé pour principe l'OBLIGATION pour TOUS LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX de finir la PHASE 1 aller/retour, ceci afin de permettre un classement provisoire. Celui-ci pourra être définitif en cas de détérioration de la situation et permettre néanmoins des accessions et relégations en fin de saison.

A la fin de cette phase 1, il n'y aura aucune montée ni descente comme initialement prévu (report de la réforme des championnats à la saison 2021 / 2022).

- **PHASE 2** :

PRM-PRF-DM2-DF2-DM4

Selon le classement de la phase 1, constitution de 2 poules de 6.

Les 3 premiers de chaque poule constituent la poule excellence= 6 équipes.

Les 3 derniers de chaque poule constituent la poule honneur = 6 équipes.

Conservation des résultats avec les équipes déjà jouées de la même poule en amont (ces équipes ne se rejoueront pas en phase 2).

DF3

Les équipes rejouent une phase aller entre elles. Les résultats s'ajouteront à ceux obtenus lors de la phase 1.

DF4

Mise en place d'une phase retour (avec conservation des résultats de la phase aller).

DM3

Poule excellence avec les 4 premiers de la poule excellence de la phase 1 (pas de conservation des résultats de la phase 1).

Poule honneur A avec le 5ème d'excellence phase 1, le 2nd de la poule honneur B, le 3ème de la poule A honneur + le 4ème de la poule B honneur.

Poule B avec le 6ème d'excellence phase 1, le 2nd de la poule honneur A, le 3ème de la poule B honneur et le 6ème de la poule B honneur

Poule C avec les 2 premiers des poules honneur A et B 1er phase, le 4ème de la poule A honneur et le 5ème de la poule B honneur de la phase 1.

ORGANISATION DES MONTEES ET DESCENTES EN FIN DE SAISON

Toute situation non prévue sera votée par le bureau

- **PRF** : La meilleure équipe sarthoise de la poule excellence accède à la RF3. L'équipe sarthoise la moins bien classée de la poule honneur descend en DF2.
- **DF2** : La première équipe de la poule excellence accède à la PRF. Les 2 dernières de la poule honneur sont reléguées en DF3.
- **DF3** : Les 2 premières équipes de DF3 accèdent à la DF2. Les 2 dernières équipes de DF3 sont reléguées en DF4.
- **DF4** : Les 2 premières équipes accèdent à la DF3.
- **PRM** : les 2 premiers de la poule excellence accèderont à la RM3. Les 2 derniers de la poule honneur seront relégués en DM2.

- **DM2** : Les 2 premiers de la poule excellence accèderont à la PRM.
Les 3 derniers de la poule honneur seront relégués en DM3 (1 équipe de U20 sera intégrée à la DM2 la saison prochaine).
- **DM3** : Les 2 premiers de la poule excellence de DM3 accèderont à la DM2.
Les 2 derniers des 3 poules honneur seront relégués en DM4.
- **DM4** : Les 2 premières équipes de DM4 accèderont à la DM3.

Les classements de la phase 2 seront déterminés tels qu'indiqués dans l'annuaire modifié suite au Comité Directeur du samedi 12 décembre 2020.